



**Rédacteurs en chef :**  
Cécile CORRE et Edith LECOURT,

**Membres du Comité de Rédaction :**

Gilles AMADO, Florence BARUCH, Pierre BENGHOZI, Jean-Louis BERATTO, Jean-Bernard CHAPELIER, Bernard CHOUVIER, Emmanuel DIET, Philippe DREWESKI, Alain DUBOIS, Bernard DUEZ, Alberto EIGUER, Willy FALLA, Evelyne GRANGE-SEGERAL, Blandine GUETTIER, Philippe HERY, Jean-Yves LEVENTAL, Aurélie MAURIN, Denis MELLIER, Raphaël RIAND, Philippe ROBERT, André SIROTA, Danièle TOUBERT Jean-Pierre VIDAL.

**Secrétaire de rédaction :** Agnès ROTSCI

*publiée sous l'égide*

de la Société Française de Psychothérapie Psychanalytique de Groupe  
et de la Fédération des Associations de Psychothérapie Analytique de Groupe

Courriel : [rppg@orange.fr](mailto:rppg@orange.fr)

érès : [www.edition-eres.com](http://www.edition-eres.com)

En ligne : [www.cairn.info](http://www.cairn.info)

**Les articles sont lus sous anonymat par deux experts.  
Normes à suivre intégralement pour présenter un article**

L'article doit être adressé aux coordinateurs du numéro ou parvenir à la rédaction par courrier électronique (word ou rtf) à l'adresse : [rppg1985@gmail.com](mailto:rppg1985@gmail.com)

- Chaque texte doit être **la version définitive**, et ne doit pas excéder 30 à 35000 caractères (espaces compris), résumé et bibliographie inclus.
- Le lieu de rattachement de l'auteur (université, laboratoire...), son adresse personnelle et son email figureront en première note.
- L'auteur doit adresser une version **nominale** et une version **anonymisée** de son texte car les textes sont soumis à une double lecture en aveugle (pas de citation des travaux de l'auteur dans le texte, ni en signature).

Les **avis** des lecteurs et coordinateurs sont adressés à l'auteur avec leur conclusion quant à la publication de l'article :

- Publiable
- Publiable avec des modifications mineurs
- Publiable avec des modifications majeures
- Non publiable

Un nouvel avis pour publication pourra être demandé après les modifications effectuées par l'auteur.

**- Concernant les références bibliographiques :**

Les renvois des références bibliographiques (sans numéro de page) dans le texte doivent être indiqués comme suit :

(Freud, 1912)

(Freud, 1912 ; Beaud, 1991) : deux références se suivent

(Kestemberg, Jeammet, 1997) : noms des deux auteurs de l'ouvrage

**- Quand un numéro de page est précisé**, la référence bibliographique doit passer en note comme suit, en bas de page :

S. Freud, *Totem et tabou* (1912), Paris, Payot, 1923, p. 50.

(Revue) J.C. Rouchy, « Processus archaïque et psychanalyse du lien », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, n° 62, 2014, p. 56.

(Ouvrage) S. Freud, « Manuscrit », dans *Naissance de la psychanalyse*, Paris, Puf, 1973, p. 88.

(deux dates) S. Freud, « Pour introduire le narcissisme » (1914), dans *La vie sexuelle*, Paris, Puf, 1969, p. 122.

**- Les références bibliographiques** sont réunies en fin d'article et présentées comme ci-dessous :

FREUD, S. 1912. *Totem et Tabou*, Paris, Payot, 1923.

FREUD, S. 1914. « Pour introduire le narcissisme », dans *La vie sexuelle*, Paris, Puf, 1969.

KESTEMBERG, E. ; JEAMMET, P. 1997. *Le psychodrame psychanalytique*, Paris, Puf.

PINEL, J.-P. 2005. « La délaisson pathologique des liens institutionnels dans les institutions de soins et de rééducation. Perspective économique et principes d'intervention », dans R. Kaës et coll., *Souffrance et psychopathologie des liens institutionnels*, Paris, Dunod, p. 49-79.

ROUCHY, J.C. 2014. « Processus archaïque et psychanalyse du lien », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, n° 62, p. 53-65.

**Concernant le résumé :**

- Un résumé de l'article (1000 signes) et des mots-clés sont joints au texte. La RPPG se charge de faire établir une version en anglais et en espagnol.

**- Les résumés** sont utilisés dans les bases de données, tels qu'ils sont rédigés. Ils doivent par conséquent obéir à des règles précises :

- **Taille** : la longueur du résumé peut être proportionnelle à l'article : plus court sera l'article, plus court pourra être le résumé, et vice-versa. Cependant, le résumé ne doit pas excéder **1 000 signes** (espaces compris).
- **Construction** : les résumés doivent être **clairs et faciles à lire** avec suffisamment de détails pour comprendre de quoi traite l'article.
- **Contenu du résumé** : le résumé doit contenir un certain nombre d'éléments clés qui varient selon le type d'article :

**Pour les articles expérimentaux/ de recherche :**

- But de l'étude
- Description brève des sujets
- Méthodologie
- Lieu de l'étude (si important ou inhabituel)
- Résultats, conclusions ou portée

**Pour un article de discussion**

- Thème principal
- Développement logique du sujet
- Point de vue de l'auteur
- Portée, inférences ou conclusions

Le résumé doit présenter la question qui va être traitée ou l'hypothèse de recherche, la façon dont vous avez procédé pour ce faire, ce que vous avez découvert et quelle signification vous donnez à ces résultats.

Il doit présenter les éléments-clés de manière précise et concise, sans information superflue. Ils ne doivent pas contenir de tableaux de données, de chiffres ou de références. Il doit avant tout refléter le plus exactement possible le contenu de l'article.

- **Les mots-clés** (pas plus de dix) sont les termes utilisés pour l'indexation dans les bases de données. Ils doivent se rapprocher le plus possible du langage naturel, être courts et neutres.

Le Comité de rédaction